



**LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°116 du 9 Juillet 2009**

**1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION  
DES DIRECTEURS**

Le Comité Directeur s'est tenu le 8 Juillet sous la Présidence de Bernard MARETTE.

Les points suivants ont été examinés :

**1- Echanges avec le Président CAROFF autour de la représentation des Directeurs au sein de l'instance de la Fédération des O.P.H. et de l'U.S.H.**

Bernard MARETTE a repris ses propos du discours de clôture du congrès de Montpellier concernant la nécessité d'un rééquilibrage avec la généralisation du statut OPH.

Le Président CAROFF a évoqué la recherche d'un nouvel équilibre tout en rappelant que des avancées ont été faites ces derniers temps mais qu'il convient de gérer ce dossier dans la durée, sachant que le Conseil Fédéral comporte 3 collègues.

Plusieurs collègues ont insisté sur :

- la nécessité d'anticiper les évolutions attendues en termes **d'intercommunalité et de regroupement**. Celles-ci entraîneront également un traitement des problèmes liés au logement passant progressivement d'une unité nationale vers des gestions locales (évolution du tissu des Offices).

- le décalage entre ce qui se passe au niveau Fédéral et la vie au niveau local avec l'implication des Directeurs

- la constitution d'une **Commission interne** qui reverrait les statuts de la Fédération dans leur ensemble.

Le Président CAROFF a attiré notre attention sur 2 dossiers majeurs qu'il souhaite mener à terme d'ici à la fin du mandat (Décembre 2010) à savoir :

- prise en compte des enjeux par tous les Administrateurs (les associer davantage et provoquer une prise de conscience)

- mise en place d'un accord de branche professionnel

ce qui lui semble –t-il, laisse peu de temps pour d'autres actions.

En conclusion de l'échange, tous sont convenus sur le fait que la parité n'est pas le but recherché, et que l'importance des élus locaux constitue notre originalité et doit donc être préservée.

Toutefois, le Président MARETTE a insisté sur le fait qu'il serait bon de donner un signe, par exemple en mettant en place la Commission susvisée, ou tout du moins de l'évoquer comme l'une des prochaines actions prioritaires de la fédération des O.P.H.

**2 – les projets de Décrets O.P.H.**

**Le décret sur le contrat de D.G. devrait paraître d'ici au plus tard fin Juillet.** Il devrait sortir dans la forme tronquée évoquée lors de notre Congrès national à Montpellier, c'est-à-dire :

- sans article relatif à la prime de départ en retraite !

- sans la voiture de fonction pour les Offices de moins de 5000 logements !

Une interrogation demeurera sans doute : ce qui n'est pas prévu par le Décret, peut-il l'être par la voie du contrat ?

A suivre ...

**3 – La reprise des négociations avec les organisations syndicales**

Bernard MARETTE insiste sur la nécessité compte tenu des enjeux importants d'une présence de tous nos représentants au sein de la délégation employeur lors des réunions de travail et de négociation.

Connaissant les quelques « dérives » avec l'accord national sur l'augmentation des SEULS MINIMA de 1,6 % au 1<sup>er</sup> janvier 2009 (application automatique par certains sur l'ensemble des rémunérations) il est suggéré de parler à l'avenir en € et non plus en pourcentage. Il faudra donc à l'avenir négocier au niveau national des valeurs de rémunération minimale par catégorie et niveau.



## FÉDÉRATION NATIONALE DES DIRECTEURS D'OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT (OPH)

La négociation annuelle obligatoire (N.A.O.) sur l'évolution des rémunérations minimales (ou de base) devrait débuter dès le mois de Septembre prochain pour 2010.

Une enquête sera lancée prochainement par le canal des Associations Régionales pour connaître et comparer les évolutions des rémunérations au sein de chaque O.P.H. au titre de l'année 2009.

Les négociations sur l'accord de branche ont repris le 1<sup>er</sup> Juillet.

### 4 – Collègues en difficultés

Ce sont désormais José CANO et Christian COLLAS qui gèrent ce dossier.

Didier LOUBET a présenté au niveau financier les dossiers qui sont maintenant soldés.

### 5 – Les Sociétés Publiques Locales

Une proposition de loi a été votée en Juin par les Sénateurs.

Elle pourrait aboutir sur décision des Maires à la création de Sociétés Publiques Locales qui seraient chargées des opérations d'aménagement.

Les OPH ont leur rôle à jouer dans ce domaine et il conviendra d'être vigilant.

### 6 – Les Conventions d'Utilité Sociale (C.U.S.)

Le projet de décret qui devrait paraître en fin octobre prévoit les thèmes sur lesquels les organismes devront s'engager et seront évalués à savoir :

- l'offre nouvelle
- la dynamique patrimoniale et le développement durable
- la vente HLM et l'accèsion à la propriété
- les mutations locatives internes
- la prévention des expulsions
- la qualité de service (plan qualité)
- les pannes des ascenseurs
- les pannes VMC et chaudières murales

Pour ceux qui ont signé une Convention Globale de Patrimoine, il conviendra de délibérer à nouveau, car dans le nouveau dispositif il y aura évaluation.

La date butoir pour l'application d'un régime dérogatoire du supplément de loyer de solidarité (S.L.S.) doit être reportée du 31.12.2009 au 31.12.2010.

Le séminaire du Comité Directeur aura lieu les 19 et 20 Novembre. Il aura pour objet la préparation du thème du Congrès 2010 et les C.U.S. avec un intervenant extérieur.

Le Congrès 2010 devrait se tenir à Méribel en principe les 25 et 26 Mars 2010.

## 2 - C'EST DANS L'AIR

Avis de gros temps sur le **Livret A**. Sa rémunération devrait, en théorie, être ramenée à 0,25 % au 1<sup>er</sup> Août compte tenu des taux courts au 30 Juin. Certains économistes considèrent que le niveau de rémunération psychologiquement et politiquement acceptable ne peut descendre sous 1 %.

## 3 - LU POUR VOUS

Publication de **données sur les quartiers ZUS et CUCS** – <http://www.ville.gouv.fr/>. Ces indicateurs ont été annoncés dans le livre vert Géographie prioritaire de la politique de la ville.

Signalons **2 publications intéressantes** et qui délivrent beaucoup d'informations toutes les semaines :

HABITAT ET COLLECTIVITES LOCALES 31 rue de Villeneuve 94370 Sucy en Brie  
GEFILS 30 rue Saint Marc 75002 PARIS

## 4 - BREVES

Le point d'indice de la **Fonction Publique** est majoré de **0,50 % au 1<sup>er</sup> Juillet**.

Le Revenu de Solidarité Active (R.S.A.) remplace à partir du 1<sup>er</sup> Juin : le R.M.I., l'A.P.I. et des aides forfaitaires. Il concerne également les « travailleurs pauvres ».

En poursuivant leur nette remontée les prix du **pétrole brut ont atteint 70 \$ le baril** en Juin (contre 50 \$ en Avril).